

Investissement Canada—Loi

et je suis sûr que vous vous levez justement parce que vous n'aimez pas cela.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, je voudrais reprendre là où le député de Saskatchewan s'est arrêté en disant que je vois avec inquiétude les conservateurs de l'arrière-ban demeurer tranquilles et silencieux pendant l'adoption de chacun des amendements à l'étude. Comme vous le savez, il y a plusieurs amendements et si je voulais commenter chacun d'eux, il me faudrait plus de dix minutes. Par conséquent, je n'insisterai que sur deux de leurs éléments.

Je parlerai d'abord du rôle du ministre à l'égard de la politique d'investissement et du fait que cette mesure n'établit pas de distinction entre le rôle du ministre chargé de cet organisme et le rôle de la bureaucratie chargée d'appliquer la politique. Ce projet de loi ne fait pas la différence entre l'orientation politique donnée par le cabinet dont cet organisme est administré par la bureaucratie. Deuxièmement, je voudrais dire quelques mots de la motion concernant le programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre.

Avant de le faire, je tiens à demander aux conservateurs de l'arrière-ban de Toronto pourquoi ils ne prennent pas la parole au sujet de ce projet de loi qui ne protège pas le transfert de technologie? Ils voudront certainement parler de cette mesure pour s'assurer que le jour où la société de Havilland sera vendue à une entreprise européenne, ce qui est pour très bientôt à en croire les rumeurs, ils représenteront leurs électeurs et veilleront à ce que Investissement Canada protège les emplois des Canadiens à Downsview et protège les travailleurs contre les sociétés étrangères qui viendront acheter de Havilland et toute sa technologie pour le compte d'entreprises établies en Europe.

Nous avons eu un excellent exemple de ce genre de situation à la fin des années 50 et au début des années 60 quand le gouvernement conservateur de John Diefenbaker a mis le Avro Arrow au rancart et laissé une multinationale étrangère transférer toute la technologie aux États-Unis. Nous avons exporté tous nos chercheurs qui ont dû aller chercher du travail aux États-Unis plutôt que dans l'industrie canadienne à laquelle ils étaient habitués. Je me demande pourquoi les députés conservateurs de Toronto demeurent aussi silencieux au sujet de cette question? Je me demande pourquoi pas un seul conservateur de la région de Montréal ne se lève pour parler des motions qui peuvent toucher la vente de la société Canadair. Chacun sait que le ministre chargé de l'industrie a l'intention de mettre en vente plusieurs sociétés de la Couronne qui ont énormément contribué, par le passé, à développer notre technologie et à créer des emplois au Canada. Cela a permis aux entreprises canadiennes de se tailler une place sur le marché international et de conserver les emplois chez-nous. Comment se fait-il qu'aucun conservateur de la région de Montréal ne se lève pour protéger ses électeurs?

Dans son exposé économique du 8 novembre 1984, le ministre des Finances (M. Wilson) a annoncé pour la première fois certains de ses projets à long terme concernant le MEIR, y compris certaines coupes. Comment se fait-il qu'au cours des semaines qui ont suivi, pas un seul conservateur de l'arrière-ban représentant les régions que le MEIR a tellement aidées par le passé ne s'est levé pour parler de cette question? Où se

trouvaient-ils lorsque ces restrictions ont été annoncées le 8 novembre?

Je me demande où ils se trouvent aujourd'hui alors que la motion n° 9 limite considérablement l'impact du programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre? C'est un programme que je connais bien. Je représente la circonscription de Sudbury qui connaît des difficultés économiques depuis dix ans, comme la plupart des députés le reconnaîtront. Au cours de cette période, 10,000 de nos concitoyens ont quitté la région de Sudbury pour se trouver du travail ailleurs. Mais cette émigration aurait été encore plus massive n'eussent été les programmes prévus au ministère de l'Expansion régionale sous le gouvernement libéral, un ministère qui a été plus tard réorganisé et qui s'est appelé le ministère de l'Expansion industrielle régionale. Le ministre de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) était titulaire du portefeuille de l'Emploi et de l'Immigration quand ces mises à pied ont eu lieu dans la région de Sudbury. Il a réussi à atténuer les répercussions de ces mises à pied dans notre localité en appliquant les dispositions du Programme d'adaptation de la main-d'œuvre industrielle. Nos concitoyens se sont serré les coudes. Les syndicats, les petits entrepreneurs et la municipalité ont formé des comités pour limiter le plus possible la suppression d'emplois dans notre plus grande industrie.

● (1640)

Un voile de secret et de silence enveloppe les délibérations actuelles, monsieur le Président. Seuls les députés de l'opposition interviennent pour étudier, article par article, le projet de loi concernant l'investissement au Canada. Il faut rêver pour croire que les conservateurs qui représentent de petits villages ne verront pas leur localité subir les dures répercussions de cette mesure au cours des prochaines années.

Les tendances économiques actuelles démontrent indiscutablement que l'industrie du textile et de la chaussure subiront de profonds changements. Il n'y a pas que les métropoles comme Toronto et Montréal qui s'en ressentiront, mais aussi les petites villes du Canada. Or, pas un seul conservateur représentant ces petites villes n'a soufflé mot des modifications que le gouvernement devrait apporter au projet de loi pour protéger les intérêts de leurs électeurs. Voilà qui est très révélateur de la façon dont les conservateurs font adopter cette mesure à la Chambre des communes. Pour bien représenter leurs électeurs, ils devraient intervenir afin de s'assurer que le projet de loi concernant les investissements au Canada correspond au mandat que leurs électeurs veulent que cette mesure remplisse.

J'ai parlé de certaines modifications proposées à la motion principale. Je vais me limiter à un domaine très précis. Grâce à l'ex-agence d'examen de l'investissement étranger, le gouvernement pouvait, naguère, examiner les acquisitions, par des multinationales, d'entreprises valant beaucoup moins que les 5 millions de dollars prévus dans le projet de loi à l'étude. La plupart des députés conviendront avec moi que la plus grande partie des emplois n'étaient pas créés par les multinationales ou les grands employeurs comme l'International Nickel Company ou la General Motors. Sans compter que ces grandes sociétés emploient beaucoup moins de gens maintenant. La plupart des gens se rendent compte maintenant que le principal moteur de croissance, pour la création d'emplois au Canada, ce